



HAL
open science

Master Études politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études politiques. 2017, Aix-Marseille université - AMU.
hceres-02028970

HAL Id: hceres-02028970

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028970>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Etudes politiques

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit et sciences politiques

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Présentation de la formation

Le master mention Etudes politiques est un diplôme préparé à l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence, et délivré, par convention, par Aix-Marseille Université (AMU). Il s'agit d'une formation sélective délivrée en deux ans et visant aux emplois d'encadrement supérieur dans les secteurs public et privé. La 1^{ère} année de master (M1) prolonge, dans une perspective pluridisciplinaire et généraliste, les trois 1^{ères} années de l'IEP. La 2^{ème} année de master (M2), plus ouverte aux étudiants venus d'autres horizons, offre une spécialisation plus précise à travers neuf spécialités diversifiées :

- *Carrières publiques,*
- *Histoire militaire, géostratégie, sécurité et défense,*
- *Mondialisation et stratégie de la décision publique,*
- *Expertise politique comparée,*
- *Religion et société,*
- *Politiques publiques euro-méditerranéennes (comprenant deux parcours : Métiers et instruments des politiques publiques transnationales et Métiers et instruments des politiques publiques méditerranéennes),*
- *Politiques européennes (comprenant deux parcours : Politique des âges en Europe et Politiques et métiers de l'Europe),*
- *Expertise internationale (comprenant deux parcours : Affaires internationales et Relations internationales),*
- *Métiers de l'information (comprenant trois parcours : Communication publique et politique, Lobbying, conseil et stratégie, Métiers du journalisme et enjeux internationaux).*

La formation se fait essentiellement en initial, à l'exception du parcours *Politique des âges en Europe* de la spécialité *Politiques européennes*, proposé en formation continue. Les enseignements, en présentiel, ont lieu sur le site de l'IEP d'Aix-en-Provence.

Il faut rappeler que l'IEP a très récemment traversé une crise importante et étroitement liée à l'offre de masters qu'il s'agit ici d'évaluer. En 2014, l'ancienne direction s'est vu reprocher d'avoir détourné l'habilitation ministérielle en externalisant l'une des spécialités de M2, *Information stratégique*, sans consulter l'AMU qui délivrait pourtant le diplôme. A la suite de la démission du directeur, un administrateur provisoire a été nommé et l'IEP a demandé une nouvelle habilitation ministérielle pour l'ensemble des spécialités de master. Le master *Etudes politiques* a ainsi été restructuré en 2015, passant notamment de 12 à 9 spécialités. Ce contexte très particulier rend ainsi délicat l'établissement d'un bilan.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont clairs et cohérents. Trois grandes orientations se distinguent : 1) L'ouverture sur l'international, manifeste dans les thèmes des spécialités de M2, l'enseignement des langues vivantes, la présence de cours en anglais et la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger ; 2) La pluridisciplinarité (science politique, droit, sciences économiques et histoire) qui se traduit par une très grande diversité des débouchés professionnels visés ; 3) La professionnalisation que l'on observe dans la part accordée aux cours de méthodologie et aux enseignements à visée pratique. Les enseignements dispensés et les compétences délivrées sont en adéquation avec les métiers sur lesquels débouche la formation. Les étudiants sont formés pour accéder aux emplois de cadres supérieurs dans le secteur public et privé en visant un niveau d'excellence. 25 % des diplômés rejoignent le secteur public (par le biais des concours administratifs) et 75 % le secteur privé (experts, chargés de mission, collaborateurs parlementaires, journalistes, etc.)</p>
Organisation
<p>La formation présente une structure classique en Y, avec un M1 généraliste construit autour d'un tronc commun pluridisciplinaire, et un M2 spécialisé dispersé en neuf spécialités (<i>Carrières publiques ; Expertise internationale ; Histoire militaire, géostratégie, sécurité et défense ; Mondialisation et stratégie de la décision publique ; Politiques européennes ; Politiques publiques euro-méditerranéenne ; Expertise politique comparée ; Religion et société ; Métiers de l'information</i>). La spécialisation vers le M2 s'effectue, en M1, en deux étapes : au tronc commun à l'ensemble des étudiants, s'ajoute tout d'abord un 2nd tronc divisé en trois domaines (Relations internationales, Processus politiques et gouvernement des sociétés, Carrières publiques) puis, le choix d'un ensemble de disciplines de pré-spécialisation oriente vers le M2. Toutefois, le M1 a la lourde fonction de devoir offrir un tronc commun à des étudiants amenés à poursuivre dans des spécialisations de M2 très contrastées et plutôt inarticulées. Il n'apporte pas les approfondissements nécessaires à la spécialisation ; celle-ci, malgré les ingénieux dispositifs mis en place pour l'atténuer, reste trop brutale. Les spécialités de M2 rassemblées au sein de la même mention manquent de cohérence.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Souhaitant rompre avec le « développement autarcique » de l'ancienne direction, la nouvelle équipe en place depuis 2015 souhaite mieux intégrer la formation à son environnement. Pour ce faire, elle entend tout d'abord déployer une stratégie bienvenue de complémentarité plutôt que de concurrence avec les autres cursus ouverts sur le site (en prévenant notamment davantage d'éventuels doublons avec l'offre de formation régionale en sciences humaines et sociales). Dans cette perspective, la spécialité <i>Métiers de l'information</i> portée conjointement par l'IEP et l'Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille (EJCAM), avec une mutualisation totale des enseignements, illustre parfaitement cette volonté de rapprochement. D'autres mutualisations avec des masters de l'AMU sont d'ailleurs envisagées, bien qu'aucune précision ne soit apportée sur ce point. Une meilleure coordination avec la Faculté de Droit et de science politique semble, dans ce sens, souhaitable. La formation entend aussi approfondir ses liens avec les implantations de défense dans la région (Ecoles militaires de Draguignan, le Commandement de la légion étrangère d'Aubagne ...). La nouvelle équipe affiche enfin une volonté de renouer les liens, affectés par la crise de l'établissement, avec le milieu socio-économique, même si aucun élément concret n'est évoqué à ce sujet. Le dossier n'apporte aucun élément concernant l'inscription de la formation dans un environnement de recherche, à l'exception d'une référence aux chaires d'excellence Jean Monnet attribuées par la Commission européenne.</p>
Equipe pédagogique
<p>La composition de l'équipe pédagogique, qui couvre 10 sections du Conseil Supérieur de l'Université (CNU), reflète tout d'abord parfaitement l'ambition pluridisciplinaire de la formation. En M1, la faible proportion (10 %) d'enseignements assurés par des intervenants professionnels (cantonnés à des cours de méthodologie et de professionnalisation) trahit la dimension peut-être trop généraliste du M1. En M2, la part des enseignements par des professionnels est conséquente, et atteint, dans certaines spécialités, les 50 %.</p> <p>Si les responsabilités de spécialités en M2 sont distribuées avec clarté, les modalités de pilotage de la formation sont peu renseignées, et les réunions pédagogiques ne semblent pas suffisamment formalisées.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont importants et stables en M1 (autour de 210 étudiants), quoique étonnamment bas en 2011/2012 (seulement 51 étudiants). Les effectifs en M2, plus importants, sont assez fluctuants et parfois démesurés : de 254 en 2015/2016 à 899 en 2013/2014. La répartition entre les spécialités de M2 est très inégale : près de 70 étudiants en <i>Expertise internationale</i>, moins de 10 étudiants en <i>Religion et société</i> et <i>Expertise politique comparée</i>.</p>

Le M2 compte 14 % d'étudiants étrangers, dont on ignore la provenance. Le taux de réussite est élevé, mais reste trop fluctuant en M2 : 80 % en 2011/2012 ; 58 % en 2012/2013 ; 62 % en 2013/2014 ; 82 % en 2014/2015. La poursuite en doctorat est rare (un étudiant par an entre 2011-2014) alors que certaines spécialités sont tournées vers la recherche. En revanche, le taux d'insertion professionnelle est très satisfaisant : 78 % des diplômés de 2012, 84 % de ceux de 2013 et 83 % de ceux de 2014 ont trouvé un emploi dans les 18 mois suivant l'obtention de leur diplôme. Si les taux de réponse obtenus par les enquêtes sont élevés, on regrette toutefois l'absence de précision quant aux secteurs, aux niveaux et aux métiers obtenus par les étudiants qui se sont insérés dans la vie professionnelle.

Place de la recherche

La place réservée à la recherche est très inégale selon les spécialités. Si l'adossement à la recherche des spécialités accueillant des étudiants se destinant à une thèse (*Religion et société* et *Expertise politique comparée*) est satisfaisant, il mériterait d'être renforcé pour les spécialités dites « mixtes » (*Histoire militaire ; Mondialisation et stratégie de la décision publique ; Politiques européennes ; Politiques publiques euro-méditerranéenne*) et les spécialités à vocation plus professionnelle (*Carrières publiques* et *Expertise internationale*). Le projet de généraliser le mémoire de recherche à toutes les spécialités entend combler cette lacune.

La plupart des universitaires intervenant dans le master sont membres du laboratoire unique de l'IEP : le CHERPA (croyances, histoire, espaces, régulation politique et administrative) dont les axes (régulation et gouvernance des relations internationales, formes et effets de la mondialisation ; savoirs et instruments de l'action publique contemporaine ; mobilisations, contestations et résistances aux décisions publiques ; mutations contemporaines du fait religieux) épousent bien les différentes spécialités de M2. Le laboratoire offre aux étudiants des opportunités pour s'initier à la recherche (à travers notamment des vacations de recherche consistant en des conduites et transcriptions d'entretiens, analyse de base de données, établissement de bibliographies raisonnées, etc.) en plus des cours de méthodologie qui sont dispensés.

Place de la professionnalisation

La place accordée à la professionnalisation est conséquente, quoique inégale selon les spécialités. Dans six spécialités de master sur neuf, de nombreuses pratiques pédagogiques innovantes sont clairement orientées vers la professionnalisation, et visent à placer l'étudiant dans les conditions de ses futures activités : constitution de projets, rapport et note en temps limité, études de cas, animation de réunion, travail en groupe comme le ferait un cabinet de consultants, jeux de simulation d'entreprise. Cette dimension est renforcée par la présence massive en M2 d'intervenants professionnels extérieurs. La spécialité *Expertise internationale* a créé une certification professionnelle en passe de faire l'objet d'un enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Le dossier de certification est en cours pour les huit autres spécialités. Il n'existe toutefois aucun dispositif d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel.

Place des projets et des stages

Les stages occupent une place importante dans la formation. D'une durée minimum de trois mois, ils sont obligatoires dans toutes les spécialités, à l'exception des spécialités davantage orientées vers la recherche : *Religion et société* (facultatifs), *Histoire militaire* (facultatifs) et *Expertise politique comparée* (non précisé).

Par ailleurs, la formation entend accentuer une démarche projet. Ainsi, dans la spécialité *Métiers de l'information*, le stage consiste en un projet professionnel collectif encadré pédagogiquement. Il peut s'agir, par exemple, de l'organisation d'un cycle de conférences commandité par une collectivité territoriale et débouchant sur la création d'une revue. La spécialité *Politiques publiques euro-méditerranéenne* propose aussi des projets de ce type.

Le suivi de l'ensemble des stages est effectué par un gestionnaire administratif en relation avec l'enseignant référent et le directeur de la spécialité. Peu d'éléments sont apportés sur la manière dont les stages sont évalués (on ignore si des crédits européens sont attribués), et aucun dispositif d'aide à la recherche de stages ne semble exister.

Place de l'international

La dimension internationale constitue l'un des points forts de la formation. Elle se manifeste tout d'abord clairement dans les thématiques de cinq spécialités clairement orientées vers l'international (*Expertise internationale ; Histoire militaire et géostratégie ; Politiques publiques euro-méditerranéennes ; Expertise politique comparée* et *Politiques européennes*). Chaque année, le M2 accueille une trentaine d'étudiants étrangers. Certains stages, notamment en *Expertise internationale* sont réalisés à l'étranger. L'enseignement des langues étrangères occupe une place importante : 40 heures d'anglais obligatoire en M1 et M2, et la poursuite d'une 2nde langue vivante dans la majorité des spécialités. Quelques enseignements sont dispensés en anglais. La Commission européenne a attribué deux chaires Jean Monnet au parcours *Politiques européennes* et offert en 2014 à l'IEP un poste d'ambassadeur EPSO (European Personnel Selection Office) pour informer les étudiants sur les concours de la fonction publique européenne.

<p>S'il n'existe aujourd'hui aucune mobilité internationale pour études, des étudiants inscrits, l'IEP songe à aménager la possibilité d'une année de césure en conférant aux étudiants qui souhaiteraient partir étudier un an entre les deux années le statut de <i>visiting scholar</i>. Bien que déjà fortement internationalisée, la formation gagnerait toutefois à accentuer les partenariats avec les universités étrangères et à développer les échanges entre professeurs invités.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>L'accès au M1 est sélectif et très fermé, puisqu'il n'est ouvert qu'aux étudiants des IEP ou ayant obtenu le concours d'entrée directe en 4^{ème} année. Le recrutement reste sélectif en M2, mais se révèle beaucoup plus ouvert. Plus de la moitié des étudiants de M2 viennent ainsi d'un M1 extérieur à l'IEP d'Aix. La sélection en M2 se fait sur dossier par une commission pédagogique suivi parfois d'un entretien par téléphone ou visioconférence avec le responsable de la spécialité.</p> <p>S'il n'existe pas de dispositifs passerelles, les réorientations entre le M1 et le M2 restent possibles, et sont même fréquentes, puisqu'un quart des étudiants validant leur M1 à l'IEP vont suivre leur M2 dans un autre établissement. La formation ne dispose pas de dispositifs formalisés d'aide à la réussite, limitée aux échanges informels entre étudiants et enseignants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements sont proposés en présentiel et en formation initiale, à l'exception du parcours <i>Politique des âges en Europe</i> de la spécialité <i>Politiques européennes</i>, disponible en formation continue.</p> <p>Le recours au numérique est globalement satisfaisant, mais inégal selon les spécialités. Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail, avec notamment l'accès à la bibliothèque numérique et un espace de stockage de 15 Go. Une plateforme d'apprentissage en ligne et un système de web conférence sont également disponibles. Certaines spécialités utilisent le numérique à des fins pédagogiques. Par exemple, la spécialité <i>Expertise internationale</i> s'appuie sur un simulateur de jeux d'entreprise, et le parcours <i>Histoire militaire</i> dispose d'un blog alimenté par les étudiants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants présente un très bon équilibre entre contrôle de connaissances classique et exercices innovants (étude de cas, rédaction de rapports, réponse à des appels d'offre, jeux de simulations, etc.). Les modes d'évaluation sont très diversifiés, individuels et collectifs, écrits et oraux, et adaptés aux débouchés professionnels. La tenue des jurys, qui se réunissent chaque semestre, se révèle très classique. On notera cependant l'absence de 2^{nde} session pour les deux années du master, et l'absence de compensation entre les semestres en M2.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le suivi de l'acquisition de compétences est très insuffisant. Les compétences que doit acquérir l'étudiant ne sont pas formalisées. Le suivi des compétences n'est pas systématisé, et relève de pratiques encore isolées, spontanées et informelles. Il n'existe pas de portefeuille de compétences, et seule la spécialité <i>Expertise internationale</i> dispose d'un supplément au diplôme (au demeurant très clair et complet).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés est régulier et efficace. Réalisé par l'observatoire de l'insertion professionnelle, propre à l'IEP, le suivi des diplômés porte sur la durée de recherche d'emploi, la localisation, le salaire, le secteur d'activité et le type de contrat obtenu. L'enquête est conduite en ligne de manière régulière, à 6 mois, 18 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme. Le taux de réponse est élevé, entre 60 et 75 % des effectifs. Les résultats obtenus sont très satisfaisants, puisqu'entre 80 et 90 % des diplômés trouvent un emploi en moins de 18 mois.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Des conseils de perfectionnement ont été mis en place très récemment, en avril 2016. Chaque spécialité disposera ainsi d'un conseil de perfectionnement composé de 10 membres, et un conseil de perfectionnement de 32 membres coiffera l'ensemble de la mention. L'évaluation des enseignements ne fait l'objet d'aucune systématisation ni d'aucune organisation. Elle se fait de manière souvent informelle. Certaines spécialités (lesquelles ?) disposeraient d'un dispositif formalisé (lequel ?).</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation d'excellence aux objectifs clairs et pertinents.
- Forte professionnalisation aboutissant à une bonne insertion professionnelle.
- Suivi des diplômés efficace.
- Grande ouverture internationale.

Points faibles :

- M1 trop généraliste.
- Cohérence de la mention défailtante avec des spécialités de M2 pointues et inarticulées.
- Suivi de l'acquisition des compétences insuffisant.

Avis global et recommandations :

Le master *Etudes politiques* préparé à l'IEP d'Aix-en-Provence et délivré, par convention, par l'AMU, offre une formation d'excellence aux objectifs clairs et pertinents, ouverte sur l'international et contenant une forte professionnalisation. Après une crise d'ampleur qui a frappé l'IEP en 2014, la formation a été restructurée et des lacunes (notamment le positionnement dans l'environnement, le suivi dans l'acquisition des compétences et la mise en place de conseil de perfectionnement) sont en voie d'être comblées. L'évaluation des enseignements devrait à cet égard être formalisée et systématisée. Si le travail réalisé par la nouvelle équipe dirigeante (notamment son souci d'une plus grande coordination avec l'AMU) s'inscrit dans la bonne direction, la restructuration récente du M2 laisse toutefois apparaître un problème général d'organisation lié au trop fort découplage entre, d'un côté, un M1 généraliste dans son contenu et fermé dans son recrutement (plus proche au fond d'une 3^{ème} année de licence que d'une 1^{ère} année de master) et, d'un autre côté, un M2 dispersé en de multiples spécialités inarticulées et beaucoup plus ouvert dans son recrutement ; ce qui devrait susciter une réflexion sur l'articulation de l'ensemble de la mention. Enfin, l'effort pour développer la formation continue et l'alternance mériterait d'être poursuivi.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

MASTER

**N° du rapport HCERES :
419125**

**Intitulé de la formation :
Etudes Politiques**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Analyse	
Positionnement dans l'environnement	<p>Depuis l'établissement du rapport d'auto-évaluation, les discussions avec certaines composantes de l'Université d'Aix Marseille (Faculté de droit et de science politique, Faculté d'économie et de gestion, Institut de management public et de gouvernance territoriale) ont abouti à des projets de mentions partagées approuvées par la CFVU d'AMU et qui seront présentées lors de la procédure d'accréditation.</p> <p>En parallèle, l'inscription des masters dans leur environnement de recherche est désormais formalisée par des liens établis avec l'UMR DICE (Droit international, comparé et européen), ou avec l'UMR IREMAM (Institut de recherche sur le monde arabe et musulman).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	<p>La procédure d'évaluation des enseignements et des formations, annoncée dans le rapport d'auto-évaluation, a été lancée le 21 mars 2017 pour l'ensemble des étudiants inscrits en master. Elle devrait aboutir au début du mois de juin à ses premiers résultats.</p>



Conclusion de l'évaluation	
Points faibles	<p>Les difficultés dans l'articulation entre le M1 trop généraliste et des « spécialités de M2 pointues et inarticulées » sont liées à l'existence d'une seule mention destinée à abriter l'ensemble de spécialités fortement diversifiées.</p> <p>Cette situation est en passe d'être réglée par la demande d'accréditation portant sur deux mentions distinctes (Science politique et Relations internationales) qui permettront de donner plus de cohérence aux parcours types de masters articulés sur deux années. L'IEP d'Aix a, en outre, fait de choix de se rapprocher de composantes de l'Université d'Aix Marseille pour porter des parcours types au sein de mentions partagées (Carrières publiques sous la mention <i>Droit public</i> ; Politiques culturelles et mécénat sous la mention <i>Direction de projets et d'établissements culturels</i> ; Audit légal et commissariat aux comptes sous la mention <i>Comptabilité, contrôle audit</i>).</p>

